



Pédagogie entre autres

Journal du syndicat des professeurs du Cégep du Vieux Montréal

Numéro spécial sur les transferts fédéraux

Volume 16, no 3 / 2 octobre 2008

Parce que l'enjeu est de taille et que le sentiment est fort d'avoir été ignorés ...

En effet, les décisions qui ont été prises concernant la répartition des transferts fédéraux nous laisse un goût franchement amer. Votre exécutif syndical demeure profondément consterné, après deux rencontres avec la Direction, par l'absence flagrante d'écoute relativement à nos demandes de soutien et le manque total de considération à l'égard du travail de première ligne que nous faisons par notre enseignement.

La question des transferts fédéraux n'est pas simple : les chiffres sont nombreux, les enjeux locaux et ministériels sont multiples, et les raisons de s'indigner ne manquent pas. Voilà manifestement de quoi remplir bien des pages et pourquoi pas, consacrer à cet enjeu majeur tout un numéro du *Pédagogie entre autres*.

Nous l'avons donc produit, ce numéro, poussés, comme vous le verrez, autant par le coeur que par la raison. Vous y trouverez de nombreux renseignements sur la péréquation locale et ministérielle ainsi qu'une analyse détaillée mettant en évidence les problèmes et les questions soulevés, étape par étape, par la répartition des deux millions que le collège a reçus.

Bonne lecture!

Votre exécutif

Sommaire

Nous avons cru.....	p.2
La récurrence payée par les transferts.....	p.3
La commande du Ministère.....	p.4
L'enjeu 3, axe 5, au quotidien.....	p.4
L'utilisation des transferts au CVM.....	p.5

*N'oubliez pas : piquetage symbolique ce lundi
(6 octobre) à 7h00 devant le collège :
manifestons notre consternation!*

Nous avons cru...

À titre d'enseignants, nous avons pensé qu'une partie (ne serait-ce qu'une infime partie) des transferts fédéraux serait utilisée pour tenir compte de nos nouvelles réalités dans les classes, réalités que nous avons identifiées l'année dernière dans la production conjointe du document *Enseigner au collégial*, avec toutes les centrales syndicales, la Fédération des cégeps et le CPNC¹. Lors du Conseil d'administration du 1^{er} avril 2008, appuyés par une belle délégation, nous avons demandé que l'on tienne compte de nos réalités dans nos classes. Nous avons cru, naïvement peut-être, que quelqu'un écoutait et entendait. Oh!, certes, nos dirigeants nous ont écrit pour nous féliciter de notre présentation. Maintenant, c'est le temps de voir ce qu'ils ont compris.



¹ Comité patronal de négo sur lequel siège la Fédération des cégeps et le Ministère de l'éducation

Rappelons d'abord certains éléments identifiés l'an dernier dans le projet *Portrait de la profession enseignante*, particulièrement au Cégep du Vieux Montréal :

- Alourdissement de la tâche liée à la révision des programmes, aux bilans d'implantation et aux divers comptes à rendre aux autorités relativement à nos programmes;
- Alourdissement de la tâche liée à l'approche par compétences;
- Alourdissement de la tâche lié à certaines lacunes dans la formation au secondaire, particulièrement en français écrit et en mathématiques;
- Alourdissement de la tâche lié à l'intégration des étudiants avec difficultés d'apprentissage;
- Alourdissement de la tâche lié à l'intégration des étudiants handicapés et des étudiants avec troubles de comportement, particulièrement en ce qui a trait à la préparation des évaluations différentes, mais tout de même équitables;
- Alourdissement de la tâche lié à Internet : en ce qui a trait à la préparation à cause de l'élargissement des savoirs des étudiants qui entraîne inéluctablement l'obligation d'un tel élargissement des savoirs pour les enseignants; et en ce qui concerne l'évaluation par les difficultés que causent la disponibilité de travaux sur Internet et le contrôle du plagiat;
- Le coût lié à l'acquisition et au renouvellement du matériel informatique courant;
- La nécessité du perfectionnement constant, souvent par l'expérimentation essai-erreur, particulièrement dans l'utilisation des TIC; l'enseignement en laboratoire suppose l'essai de plusieurs logiciels pour en sélectionner un en particulier et effectuer une mise à jour constante;
- L'organisation, la coordination et la supervision de stages à l'étranger;

- La problématique liée aux locaux, à la manipulation du matériel.

Les sommes des transferts fédéraux sont maintenant connues :

TOTAL	2 093 800 \$
Récurrence salariale	322 800
Remboursement dette de la résidence	708 400
Reste	<u>1 062 600 \$</u>
+ ETC	3,32 ETC

C'est en effet moins que ce à quoi nous nous attendions! Nous ferons parvenir nos doléances à notre gouvernement pour la ponction sur la récurrence, ponction qui ne devait pas être faite à même ces transferts (voir texte sur la récurrence). Pour la ponction en lien avec la Maison du Prêt d'honneur, nous savions que cela allait arriver, mais nous avons aussi des doléances à adresser à nos anciens dirigeants qui se sont pris pour des développeurs immobiliers!

Cela dit, comment notre direction locale a-t-elle choisi de répartir les sommes restantes? Croyez-vous que la réalité du professeur dans sa classe était présente dans leur esprit? Pourtant, il semble que la Directrice des études était enseignante, il n'y a pas si longtemps ! Elle nous a affirmé avoir entendu et compris nos demandes lors de notre présentation au Conseil d'administration.

Pour les 3,3 ETC, entendons-nous immédiatement pour dire que c'est incontournable, il faut engager des enseignants. Cela nous donnera-t-il la possibilité de soutenir le travail dans la classe? Pensez-vous que ces ETC permettront de soulager un peu votre travail de correction, de préparation, d'encadrement? Bien sûr que non! Nous avons beaucoup d'attentes pour l'utilisation des ETC : investissement dans nos classes (préparation, corrections, encadrement en général et en particulier des étudiants du SAIDE, appui concret pour le développement des TIC, perfectionnement dans la discipline), projets spéciaux en lien avec notre travail (révision de programmes, stages à l'étranger). **Aucun des 3,3 ETC ne sera affecté au volet 1 de la tâche, c'est-à-dire la préparation de cours, la prestation de cours, la correction, l'encadrement des étudiants!**

Certains des projets particuliers que nous avons sollicités ont trouvé écoute toutefois : les stages à l'étranger, la révision des programmes et l'aide à la réussite. Pour ce qui est des sommes d'argent, **aucun montant** ne servira à l'allègement de notre tâche d'enseignant.

Finalement, il faut ajouter qu'une très grande partie des sommes d'argent reçues seront affectées à des projets ou au paiement de postes déjà existants et payés autrefois par le financement du cégep. On nous a affirmé qu'il y avait un déficit appréhendé de 600 000 \$ et que les transferts fédéraux ont été utilisés pour éviter de faire des coupures. On nous a toutefois précisé que les montants coupés n'auraient pas été nécessairement ceux qui sont compensées par les transferts.

Au mois d'avril 2007 (ou 2008), le cégep annonçait qu'il investissait, à même les fonds du cégep, 1,1 ETC pour encourager des projets particuliers en nous demandant de faire le même investissement. Nous avons refusé en soulignant que nous contribuions, depuis toujours, à même l'enveloppe des enseignants, à la mise en œuvre de beaucoup de projets et que nous considérons qu'il était fort intéressant que le Cégep y contribue aussi. Toutefois, depuis, malgré des demandes répétées au comité des postes, nous n'avons jamais eu le détail de la répartition de cet ajout de ressources. Alors que la répartition des allocations se fait dans la plus grande transparence ici au cégep, le plus grand mystère plane

autour de l'utilisation de ces ETC : quels projets ont été sélectionnés? Quelle discipline a eu les allocations? Même maintenant, il est impossible de savoir comment ces ressources ont été utilisées ou même si elles l'ont été en totalité. Quel ne fut pas notre étonnement de voir, tout de même, que la répartition projetée des 3,3 ETC poursuit certaines activités déjà entamées par l'investissement du cégep? Encore là, pour les ETC, **on utilise ces fonds nouveaux pour subventionner des activités existantes.**

Selon les données reçues et les échanges que nous avons eus avec la Direction, nous pouvons déduire que :

- **846 850 \$ des 1 062 600 \$ soit 79,69 %** de la somme est utilisée pour payer des frais déjà encourus dans les états financiers des années précédentes.
- **1,7 ETC sur les 3,3 ETC, soit 51,52 %**, sont aussi utilisés pour des projets déjà annoncés et pour lesquels l'enveloppe du cégep aurait payé.

C'est plus que le déficit appréhendé! Que fera-t-on avec les économies réalisées?

Nous avons cru avoir convaincu notre Direction de la nécessité de nous soutenir dans nos classes. À l'évidence, ils n'ont pas compris.

La récurrence payée par les transferts fédéraux : tout un scandale!

Lors de la négociation de 1997, la FNEEQ avait convenu d'une baisse de salaire de 3,57% afin d'éviter des pertes d'emplois massives. En 1999, la FNEEQ a cherché à faire disparaître cette disposition.

Concrètement, cette réalité s'est traduite par un retard systématique dans l'application de notre augmentation salariale. Nous recevons donc nos augmentations annuelles (style 0%, 0%, 2%, ...) de façon décalée par rapport aux autres employés de la fonction publique.

Lors du dernier décret, une des conditions de la signature pour transformer le décret en entente (signée sous la contrainte), nous avons négocié de devancer progressivement ce paiement, sur plusieurs années. Le coût encouru pour ce rattrapage a été appelé : **la récurrence.**

Nous sommes frustrés et choqués de voir que ce rattrapage négocié, sans lequel la convention collective actuelle serait probablement identifiée comme le Décret tenant lieu de convention collective, nous est maintenant imposé comme un paiement à l'intérieur des transferts fédéraux.

Commande du Ministère concernant l'utilisation des transferts fédéraux

Le Ministère a ciblé quatre enjeux auxquels les cégeps doivent contribuer par cette enveloppe. Il a aussi précisé pour chacun, les axes d'intervention.

1. Contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions.

- 1.1 L'ajustement de l'offre de formation aux besoins de la région, en vue de prévenir les pénuries de main-d'œuvre ou de les combler;
- 1.2 L'amélioration des compétences de la main-d'œuvre et le développement de l'employabilité des adultes, dont la clientèle immigrante;
- 1.3 La mobilité internationale des étudiants.

2. Adapter et renforcer les services destinés à la population étudiante

- 2.1 L'offre de services adaptés aux nouvelles clientèles et aux nouveaux besoins;
- 2.2 Les mesures stimulant la réussite, la persévérance et la diplomation. (l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les étudiants est obligatoire)

3. Assurer le renouvellement massif du personnel enseignant et accentuer son rôle de première ligne auprès de la population étudiante

- 3.1 Activités de mentorat et d'insertion professionnelle de la relève enseignante
- 3.2 Augmentation des ressources consacrées au perfectionnement du personnel enseignant
- 3.3 Renforcement du soutien aux activités d'enseignement (obligatoire)
- 3.4 Amélioration de la maîtrise de la langue française par les enseignants (obligatoire)
- 3.5 Soutien aux enseignants dans l'utilisation des TIC aux fins d'enseignement

4. Exploiter le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation du collègue

- 4.1 Développement et consolidation de la recherche disciplinaire, pédagogique et technologique
- 4.2 Amélioration du soutien technologique aux industries clés.

L'enjeu 3, axe 5, au quotidien

Vendredi, 13 h 30, premier examen à l'intention d'étudiants de première session. Leur anxiété est palpable.

Parmi les questions d'examen, l'une consistait à analyser une publicité que j'avais numérisée pour la projeter sur grand écran. Catastrophe! Un message s'affiche qui dit qu'il y a un problème de connexion entre l'ordinateur et le projecteur. Je cours au 6e soit pour qu'on m'envoie quelqu'un, soit pour qu'on me prête un chariot; on commence par me dire que j'ai sûrement fait une fausse manoeuvre! Ensuite on me donne une manette et on me dit que ça va marcher. Ça ne marche toujours pas (il y a un problème de connexion, manette ou pas).

Il est presque 14 heures. Je ne peux pas différer davantage le début de l'examen, donc tant pis pour les TIC. Heureusement, j'avais imprimé et photocopié la publicité.

Morale de cette histoire : ne pas se fier au soutien aux enseignants en cas d'urgence dans la salle de classe.

Morale de cette histoire (bis) : s'en tenir aux bonnes vieilles méthodes éprouvées.

Lilia Selhi
Sciences et techniques de gestion

Description de l'utilisation des transferts fédéraux au CVM

Pour chaque enjeu et axe de développement, le cégep devait spécifier les activités et les sommes d'argent dépensées.

Enjeu 1

Dans un cégep de la taille du nôtre, des sommes reliées à cet enjeu (245 000 \$), seulement 55 000 \$ sont prévus pour l'enseignement régulier (22 %), et encore, pour une campagne de publicité pour le recrutement (bravo!), mais, seulement pour rétablir le niveau de demandes d'admission à l'automne 2007, sans préciser les programmes avec pénurie de main-d'œuvre, ni les programmes en difficulté de recrutement! Faut-il penser que la solution aux pénuries de main-d'œuvre passera exclusivement par la formation aux entreprises ou la formation continue? Qu'en est-il de **l'ajustement de l'offre de formation** pour les jeunes, les étudiants inscrits au DEC, la valorisation des emplois dans les domaines où le manque de main-d'œuvre est criant : mécanique, maintenance industrielle, soins infirmiers, éducation à l'enfance, comptabilité, assurances et bien d'autres encore. Ce n'est pas exclusivement par la formation continue ou aux entreprises que ces besoins doivent être abordés.

Malgré tout, au CVM, pour cet enjeu, on dépensera 140 000 \$ pour des locaux (oui, oui, des locaux, mais nous y reviendrons) pour les AEC en assurances, 50 000 \$ pour faire développer une AEC en jeux vidéos par des professeurs sous-payés (les chargés de cours de la formation aux entreprises), plus la campagne de publicité décrite plus haut.

Toujours dans cet enjeu, nous remarquons l'investissement dans des locaux pour la formation aux entreprises. C'est un peu honteux et très choquant que de voir cet investissement, considérant déjà les locaux beaucoup plus intéressants qui existent au pavillon Hôtel de ville pour la formation aux entreprises et surtout, considérant la pénurie et l'état de certains locaux destinés à l'enseignement régulier. Il y a une certaine incongruité à dépenser pour augmenter nos admissions alors que nous ne pouvons même pas loger décemment les cours pour les étudiants inscrits présentement à l'enseignement régulier. L'utilisation de salles telles le 2.12 et le 2.82, le C2.04 (vous

pourriez sûrement en ajouter d'autres) sont un affront à l'enseignement et une visite de ces locaux est bien méritée, pour ceux qui ne les connaissent pas (particulièrement quand les orchestres pratiquent au 3^{ème} ou quand ont lieu les ateliers de musique...).

Pourtant, lors de l'étude du document sur la profession enseignante, la problématique des locaux et leur manque d'organisation pour faire face aux nouvelles technologies ont été dénoncés.

Il faut dire qu'une de nos demandes est précisée dans cet enjeu : l'organisation des stages à l'étranger. Le cégep y prévoit 0,30 ETC mais, cet investissement était déjà prévu dans les répartitions de postes de l'an dernier...

Enjeu 2

C'est l'enjeu qui regroupe la majorité des projets, tant en nombre qu'en dollars et en ETC. **Il y a 24 projets, pour une somme de 600 750 \$ et 1,90 ETC.** C'est aussi à ce chapitre que nous avons annoncé nos demandes les plus urgentes : soutien en classe pour les étudiants avec un handicap ou avec des troubles de comportement, soutien en classe pour les étudiants présentant des lacunes de formation ou avec des difficultés d'apprentissage. Sous ce chapitre, il faut mettre de l'avant des **mesures stimulant la réussite, la persévérance et la diplomation!**

Le cégep a investi, de cette somme, **le montant de 0 \$ et 0 ETC pour le soutien en classe des enseignants.** Pour répondre à cet enjeu et à ces axes de développement, on engage des techniciens et des professionnels (pour un montant de 336 300 \$). La majorité de sommes investies à ce chapitre, 441 350 \$ sur 600 750 \$ soit 73,46 %, l'étaient déjà dans les états financiers des années précédentes. *On prend du nouvel argent pour réaliser des projets qui existaient déjà!* Que fera-t-on avec les sommes d'argent ainsi économisées dans les budgets de la prochaine année?

Sans remettre en cause les besoins au Service de psychologie ni au Service aux étudiants, nous croyons que l'utilisation d'une partie des transferts fédéraux aurait pu servir à soutenir aussi **les nouveaux besoins de la population étudiante, dans la classe.** Après tout, l'enseignement est la mission première du cégep.

Enjeu 3

C'est à ce chapitre du tableau que nous devrions retrouver, à titre d'enseignants, un soutien marqué à nos activités. Après tout, l'enjeu s'appelle : Assurer le renouvellement massif du personnel enseignant et **accentuer son rôle de première ligne auprès de la population étudiante**. C'est aussi l'enjeu où il y a 5 axes d'intervention et seulement une (1) activité pour chaque axe d'intervention : **le strict minimum!**

Il y a donc ici **5 activités seulement**. Il faut souligner que le Ministère oblige les cégeps à présenter au moins une activité pour l'axe 3 et une pour l'axe 4. Total investi : **131 550 \$** (12,38 % de l'enveloppe totale) et **0,72 ETC** (pas pour le soutien en classe!, mais pour des projets); **0 \$ pour le soutien classe, 0 ETC pour le soutien en classe**. Cela se passe de commentaires. Voilà l'investissement pour ceux qui assurent la mission principale du cégep et voilà comment notre direction locale reconnaît notre rôle de **première ligne**. Comme c'est l'enjeu qui nous concerne plus spécifiquement, examinons les activités en détail.

Axe 1 : libération partielle d'un prof pour la mise en place d'activités de mentorat : 0,20 ETC

Le mentorat est une responsabilité départementale et elle s'exerce dans **tous** les départements qui ont accueilli de nouveaux enseignants. Combien chaque département recevra-t-il pour cette activité? C'est rire de nous! !!!!!!!

Axe 2 : maintien du poste de conseiller pédagogique au développement continu des compétences, notamment par une collaboration avec le programme Performa.

(La formulation n'est pas de notre cru, on la retrouve telle quelle dans le tableau du cégep). Vous saisissez le sens de cette activité? Cela revient à dire qu'on engage un conseiller pédagogique pour le perfectionnement. C'est ainsi que les enseignants se perfectionnent. C'est encore plus insultant en réalisant que de toutes les façons, ce poste de conseiller pédagogique existait depuis longtemps. Les 75 550 \$ économisés sur les budgets réguliers iront où ?????

Axe 3 : libération partielle de professeurs pour fins de développement des compétences lors de modifications importantes dans les programmes d'études ou lors de renouvellement de personnel.

Montant accordé : 0,27 ETC.
C'est génial, maintenant que tous les programmes ont été révisés par compétences et que nous avons supporté à même nos ressources d'enseignement ce travail

titanesque, jusqu'à une hauteur de **7 ETC** certaines années. **Dans les classes, toujours 0.**

Axe 4 : libération partielle d'un professeur pour le soutien en français aux enseignants. On prévoit y faire de l'accompagnement individuel et collectif avec seulement 0,25 ETC ! Encore une fois, on ignore le temps qu'il faut mettre pour faire de l'accompagnement individuel...

Axe 5 : Maintien du poste de conseiller pédagogique dans l'utilisation des TIC. Ce poste existait depuis de nombreuses années. Encore là, une utilisation des fonds nouvellement reçus pour une activité ancienne. Pour le véritable soutien à l'intégration des TIC, on repassera. Le prof doit encore s'arranger tout seul pour vérifier si Internet a servi à ses étudiants dans la rédaction d'un travail, il s'arrange tout seul pour préparer un diaporama (peut-être pourra-t-il téléphoner et avoir de l'aide sur une technique particulière ou devra-t-il attendre qu'on crée un atelier sur le sujet), il s'arrangera seul aussi dans sa classe pour faire fonctionner tous les appareils même s'ils font défaut. (Voir à ce sujet : L'enjeu 3, axe 5, au quotidien !)

Conclusion

Nous reconnaissons les difficultés de répartir ces allocations et ces montants. Nous avons suggéré à la Direction d'utiliser une partie des allocations pour diminuer le nombre d'étudiants dans les cours de première session, par exemple, afin d'augmenter le taux de persévérance et de réussite. Ce qu'on nous a répondu est que nous n'avons pas 40 ETC pour libérer tous les enseignants de 0,20. Nous n'en demandons pas tant!

On aurait pu aussi soutenir le travail en classe en investissant des sommes pour équiper un plus grand nombre de locaux de classe avec des équipements de pointe. On aurait aussi pu améliorer la performance de nos ordinateurs dans les bureaux de professeurs ou ... Nous présenterons des propositions à l'assemblée générale pour demander formellement au Cégep de nous soutenir dans notre travail de préparation, de prestation et d'encadrement de nos étudiants.

Nous sommes en colère. Nous le manifesterons le lundi 6 octobre, par un piquetage symbolique devant le cégep, avant le début des cours. Rendez-vous en grand nombre à 7h00 (jusqu'à 8h00).